

Fiche standardisée pour plan tarifaire de téléphonie fixe

Opérateur		Telenet		Plan tarifaire		Freephone Europe							
Frais													
Abonnement mensuel (€/mois)		€ 26,97		Activation (€)		50,00							
Installation (€)		Par l'opérateur		oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		85€ OU Par le client							
				oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		€ 0,00							
Raccordement		<input type="checkbox"/> Ligne téléphonique		<input checked="" type="checkbox"/> Câble télédistribution		Location de ligne (€/mois)							
						Inclus <input type="checkbox"/> Internet <input type="checkbox"/>							
Modem		oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		Achats (€)		€ 0,00 OU Location (€/mois)							
						€ 0,00							
Conditions contractuelles													
Durée indéterminée		<input checked="" type="checkbox"/>		Durée (mois)									
				Indemnité de résiliation dans les 6 premiers mois		oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>							
Tableau d'amortissement pour vente couplée		oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>		Type d'appareil									
Eléments tarifaires récurrents offerts en réduction						Durée							
Prix des appels													
Types d'appels		Appels nationaux				Appels internationaux (prix minimum)							
Vers numéros		Fixes		Mobiles		Fixes		Nbre de pay(s) 40		Mobiles		Nbre de pay(s) 38	
Heures		Pleines		Creuses		Pleines		Creuses		Pleines		Creuses	
Définition des heures		08h - 16h		16h - 8h + wkd + jours fériés		08h - 16h		16h - 8h + wkd + jours fériés		08h - 16h		16h - 8h + wkd + jours fériés	
€/minute		€ 0,20		€ 0,00		€ 0,20		€ 0,00 ¹		€ 0,70		€ 0,00 ¹	
Coût de connexion €/appel		€ 0,10		€ 0,00		€ 0,10		€ 0,00 ¹		€ 0,00		€ 0,00 ¹	
Minutes gratuites													
Options tarifaires													
Dénomination		Option Anytime											
Appels vers numéros fixes ou mobiles		Fixe <input checked="" type="checkbox"/>		Mobile <input checked="" type="checkbox"/>		Fixe <input type="checkbox"/>		Mobile <input type="checkbox"/>		Fixe <input type="checkbox"/>		Mobile <input type="checkbox"/>	
Appels nationaux ou internationaux		Nation <input checked="" type="checkbox"/>		Internat <input checked="" type="checkbox"/>		Nation <input type="checkbox"/>		Internat <input type="checkbox"/>		Nation <input type="checkbox"/>		Internat <input type="checkbox"/>	
Heures		Pleines <input checked="" type="checkbox"/>		Creuses <input checked="" type="checkbox"/>		Pleines <input type="checkbox"/>		Creuses <input type="checkbox"/>		Pleines <input type="checkbox"/>		Creuses <input type="checkbox"/>	
Minutes		2000											
Prix (€/mois)		€ 7,50											
Options supplémentaires													
Dénomination		Description						Prix (€/mois)					
Ligne Top		4 fonctionnalités supplémentaires : service de messagerie Telenet, sachez-qui-vous-appelle, signal deuxième appel et transferts d'appels						€ 4,50					

¹ Vous avez un crédit de 2.000 minutes pour appeler gratuitement pendant les heures creuses : les numéros mobiles en Belgique, les numéros fixes et mobiles en Europe, aux Etats-Unis et au Canada et les numéros fixes au Maroc et en Turquie.

Avantages

Déjà compris dans votre abonnement :

- Sachez-qui-vous-a-appelé-en-dernier
- Conversation à 3
- Blocage d'appel

Activation gratuite :

Vous êtes déjà client chez Telenet pour l'internet, la téléphonie ou la TV digitale ? Dans ce cas, vous ne payez plus aucun frais d'activation (d'une valeur de 50€), même si vous optez par ex. pour un service supplémentaire, pour un autre produit ou si vous déménagez.

Réductions supplémentaires :

Découvrez toutes nos promotions temporaires sur telenet.be.

Cette fiche standardisée vise à résumer les principales caractéristiques du plan tarifaire : elle n'est en aucun cas destinée à remplacer le contrat.

Notes explicatives concernant la fiche standardisée pour plan tarifaire de téléphonie fixe

1. Tous les montants financiers sont exprimés en euros (€) ou eurocents (€c) TVA comprise.
2. Plan tarifaire : dénomination complète du plan tarifaire telle qu'apparaissant sur le site Internet de l'opérateur.
3. Date limite de validité : mention de la date éventuelle d'échéance de l'offre commerciale, promotions comprises, au-delà de laquelle, le cas échéant, cette offre est modifiée et sera décrite par une nouvelle fiche standardisée. Il s'agit de la limite de validité des conditions de l'offre décrites dans la fiche pour un nouveau contrat : si un contrat est souscrit au plus tard au moment indiqué, les conditions de la fiche sont en principe d'application pendant le contrat (sous réserve d'éventuelles modifications ultérieures des caractéristiques du plan tarifaire au cours du contrat). Après la date indiquée d'autres conditions, décrites dans une nouvelle version de la fiche, seront associées à un nouveau contrat conclu.
4. Activation : frais uniques d'activation du service.
5. Installation : la possibilité est prévue de mentionner les prix de deux formules d'installation, une par l'opérateur (intervention d'un technicien chez le client) et l'autre par le client lui-même (« do it yourself »).
6. Raccordement : cocher la case correspondant au type de raccordement requis pour la fourniture du service (ligne téléphonique, câble de télévision, connexion Internet).
7. Modem : indiquer, le cas échéant, si un modem est requis pour la fourniture du service de téléphonie ainsi que son prix d'achat et/ou de location.
8. Si une ligne doit être louée pour obtenir le service, son prix de location mensuel, qui doit être ajouté par le client à l'abonnement mensuel, doit être mentionné, même si ce prix doit être payé à un autre opérateur.
9. Conditions contractuelles : si le contrat n'est pas à durée indéterminée, indiquer le nombre initial de mois d'engagement.
10. Tableau d'amortissement pour vente couplée d'appareil terminal : il est indiqué le cas échéant si l'offre inclut la fourniture à prix réduit ou sans surcoût d'un appareil terminal. Dans ce cas, si l'opérateur fournit au client un tableau d'amortissement de cet appareil, indiquant, conformément aux prescriptions légales en vigueur, la valeur résiduelle de cet appareil en cas de résiliation anticipée du contrat.
11. Type d'appareil : l'indication du genre d'appareil offert en vente couplée, par exemple GSM, tablette, etc.
12. Éléments tarifaires récurrents offerts en réduction : dans le cas où certains éléments tarifaires à caractère récurrent (par exemple l'abonnement) font l'objet d'une réduction, les éléments en question et la réduction sont indiqués ainsi que la durée pendant laquelle cette réduction est en vigueur.
13. Prix des appels / coût de connexion : indiquer, le cas échéant, le coût de connexion facturé pour chaque appel indépendamment de sa durée.
14. Minutes gratuites : indiquer, pour chaque type d'appels, le nombre maximal éventuel de minutes dont le prix est nul. Si le type d'appels considéré est entièrement gratuit, sans limite de volume, il suffit de mettre à zéro les deux composantes tarifaires (prix par minute et coût de connexion).
15. Appels internationaux : vu la multiplicité des tarifs pour les appels internationaux, il faut indiquer les prix applicables vers le groupe de pays le moins cher (qui comprend normalement au moins les pays voisins de la Belgique) ainsi que le nombre de pays auxquels ce tarif minimum s'applique.
16. Options tarifaires : différentes options tarifaires peuvent compléter le plan de base en indiquant le nom de l'option, le type d'appels auxquels cette option s'applique (vers des numéros fixes et/ou mobiles, vers des numéros nationaux ou internationaux), les heures auxquelles l'option s'applique, le nombre maximum éventuel de minutes incluses dans l'option (s'il n'y a pas de limite, il faut indiquer « ILLIMITE ») et enfin les prix appliqués dans cette option.
17. Options supplémentaires : cette zone est exclusivement destinée à décrire d'éventuelles options qui ne seraient pas conformes à la structure de la zone relative aux options tarifaires.
18. Avantages : cette zone peut servir à décrire d'éventuels avantages supplémentaires qui sont directement liés au produit et qui ne seraient pas conformes à la structure des zones relatives aux frais ou prix, par exemple la gratuité de certains types plus spécifiques d'appels ou de trafic ou encore le prix d'appareils terminaux offerts en vente couplée.